



Réponse de la direction à l'évaluation de la pertinence et de l'efficacité de 2013 du Programme des réseaux de centres d'excellence

Contexte

Le Programme des réseaux de centres d'excellence (RCE) a été créé en 1989 et vise à mobiliser les chercheurs de talent des secteurs postsecondaire, public et privé du Canada en vue du développement de l'économie nationale et de l'amélioration de la qualité de vie des Canadiens.

Une évaluation de la pertinence et de l'efficacité du Programme des RCE a été réalisée en juin afin de satisfaire aux exigences de la Politique sur l'évaluation du Conseil du Trésor et du paragraphe 42.1 de la *Loi sur l'administration des finances publiques* concernant la portée des évaluations. L'évaluation du Programme des RCE vise la période de cinq ans suivant la dernière évaluation, soit de l'exercice 2007-2008 jusqu'à la fin de l'exercice 2011-2012. Cette évaluation examine la pertinence et l'efficacité du Programme des RCE, y compris 15 des 20 réseaux financés au cours de la période visée par l'évaluation et les trois nouveaux qui ont été lancés en 2009. Les réseaux financés en vertu de l'Initiative de mobilisation des connaissances des RCE n'ont pas été inclus dans cette évaluation étant donné que le cycle de financement de cette initiative en est encore à ses débuts (le premier concours a été tenu en 2011) et que l'initiative pilote, appelée à l'origine Nouvelles initiatives des RCE, a été évaluée en 2009.

Le Comité de direction des RCE a retenu les services de Performance Management Network Inc. (PMN Inc.) pour mener l'évaluation. Un rapport final faisant état des principaux éléments évalués a été présenté au Comité de direction en juin 2013. La réponse de la direction des RCE aux recommandations formulées dans le rapport d'évaluation et le plan d'action proposé est énoncée en détail ci-dessous.

Il convient de noter qu'en plus de cette évaluation, une évaluation sommative conjointe du Programme des RCE et du Programme des réseaux de centres d'excellence dirigés par l'entreprise (RCE-E), qui inclura les subventions de réseaux stratégiques (SRS) du CRSNG ainsi qu'un certain nombre de réseaux des Instituts de recherche en santé du Canada et du Conseil de recherches en sciences humaines à titre de comparaison, doit débiter au cours de l'exercice 2013-2014. Trois raisons viennent justifier le choix de la date de l'évaluation sommative conjointe (si peu de temps après l'évaluation). Premièrement, l'exercice 2013-2014 est l'année optimale pour recueillir des données des participants aux réseaux des RCE et des RCE-E qui arrivent à la fin d'un cycle de financement. Deuxièmement, la direction des RCE demande la prolongation des modalités du programme qui expire en septembre 2013. Les renseignements recueillis au cours de l'évaluation sommative conjointe apporteront des données et des constatations supplémentaires sur les partenariats qui permettront d'éclairer la prise de décision à propos du troisième cycle de financement « dirigé par les partenaires » au moment de la mise à jour des modalités du programme. Enfin, l'évaluation conjointe sera achevée vers la fin de 2013-2014, ce qui fera mieux concorder les dates des futures évaluations des programmes du Secrétariat des RCE.

Réponse de la direction des RCE

Commentaires généraux :

La direction des RCE est d'accord avec les conclusions du rapport et les recommandations. Cette évaluation était fondée sur de multiples sources d'information, telles que des documents, des entrevues, des dossiers, des données administratives et des enquêtes sur les RCE et sur des réseaux comparables (RCE-E, réseaux appuyés par une SRS et des réseaux des IRSC et du CRSH). Bien que l'examen des dossiers couvre tous les réseaux financés au cours de la période visée par l'évaluation, le nombre de réseaux qui pouvaient être

utilisés à des fins de comparaison était limité étant donné que le cycle de financement des RCE-E (qui ont été financés en mars 2009) en est encore à ses débuts. Seuls trois RCE dont les activités ont commencé au cours de la même période (en mars 2009) pouvaient être utilisés à titre de comparaison avec les RCE-E.

Dans l'ensemble, la direction reconnaît la quantité de travail consacré par PMN Inc. à cette évaluation pour l'analyse et l'examen détaillés de toutes les sources d'information fournies. Compte tenu de la portée de l'évaluation, le rapport d'évaluation fournit un résumé et une analyse fiables et rigoureux des renseignements disponibles.

La direction des RCE est d'accord avec la conclusion générale voulant que le programme est pertinent, qu'il a un bon rendement par rapport à ses objectifs, qu'il est exécuté efficacement et que le modèle devrait être maintenu, mais en apportant certaines améliorations au système de surveillance du rendement et de production de rapports.

Les réponses détaillées relatives à chaque recommandation sont fournies ci-dessous, et un plan d'action est présenté dans le tableau ci-après.

Recommandations :

Recommandation 1

Le Programme des RCE est un modèle pertinent, efficace et efficient pour financer la recherche en réseau et devrait donc être pris en considération pour un appui continu au niveau fédéral. Le Programme des RCE répond à un besoin continu d'approche en réseau pour financer la recherche, le développement et l'innovation, le transfert des connaissances et l'exploitation de la technologie, et progresse vers l'obtention des résultats escomptés. Les constatations de l'évaluation appuient la validité du modèle de programme et son financement continu. Les constatations soutiennent également la participation du gouvernement fédéral dans le financement du modèle de programme, car un tel financement améliore la portée et la nature des réseaux financés.

Réponse de la direction : D'accord

La direction est d'accord avec cette recommandation. Cette évaluation a été effectuée après la mise en œuvre des changements dans la prestation du Programme des RCE qui consistaient à changer la durée du cycle de financement de sept ans à cinq ans, et il montre que le programme continue d'atteindre ses objectifs et d'obtenir les résultats escomptés. Une évaluation sommative conjointe du Programme des RCE, du Programme des RCE-E, incluant aussi les SRS, qui sera effectuée en 2013-2014, apportera des données et des constatations supplémentaires pour mieux éclairer le renouvellement des modalités du Programme des RCE. L'évaluation sommative conjointe planifiée pour 2013-2014 permettra également de faire coïncider les futurs cycles d'évaluation avec ceux d'autres programmes comparables. Étant donné que les modalités expirent en septembre 2013, la direction demandera une prolongation d'un an, fondée sur les constatations de cette évaluation de la pertinence et de l'efficacité.

Mesure proposée

La direction des RCE demandera l'approbation ministérielle pour une prolongation d'un an des modalités du Programme des RCE. Le Secrétariat des RCE planifiera l'évaluation sommative conjointe de 2013-2014. Les constatations de l'évaluation sommative conjointe seront utilisées pour éclairer la mise à jour des modalités du Programme des RCE.

Recommandation 2

L'évaluation sommative conjointe du Programme des RCE et du Programme des RCE-E, qui est prévue pour l'exercice 2013-2014, devrait examiner plus à fond les différences entre les partenariats établis dans le cadre de chacun des programmes et aussi déterminer s'il existe un déséquilibre entre les sexes dans le personnel hautement qualifié (PHQ) des réseaux financés. D'après l'évaluation, il y avait des différences entre les résultats du Programme des RCE et ceux du Programme des RCE-E et d'autres réseaux (y compris des réseaux comparables du CRSNG et des IRSC) en ce qui concerne les partenaires; toutefois, les données se limitaient aux résultats d'enquêtes menées auprès de participants à des réseaux qui étaient à un stade de maturité précoce. D'autres données sont requises afin de pouvoir évaluer véritablement les aspects uniques de chaque programme en termes des partenariats établis et des avantages qui en résultent. Bien que l'évaluation révèle que les femmes semblent être sous-représentées dans le PHQ au niveau des cycles supérieurs dans les réseaux financés, il faudrait recueillir d'autres données et effectuer d'autres analyses afin de mieux comprendre l'importance de cette question (p. ex., les variations selon le diplôme ou la discipline) et les raisons sous-jacentes.

Réponse de la direction : D'accord

La direction est d'accord avec cette recommandation et avec le besoin d'examiner les différences dans les partenariats entre le Programme des RCE et le Programme des RCE-E. Les renseignements concernant les différences dans les partenariats entre ces programmes seront importants pour éclairer la mise à jour des modalités du Programme des RCE et serviront à mieux définir le troisième cycle de financement « dirigé par les partenaires ». En ce qui concerne le déséquilibre possible entre les sexes cerné dans le rapport, la représentation des sexes varie beaucoup selon la discipline. Il faudrait obtenir des renseignements sur la discipline du PHQ afin de pouvoir déterminer s'il existe bien un déséquilibre entre les sexes dans les réseaux financés par les RCE.

Mesure proposée

1 – La direction des RCE s'assurera que la conception et le cadre de l'évaluation sommative conjointe permettront d'examiner plus à fond les différences dans les partenariats entre le Programme des RCE et des programmes comparables. La question du déséquilibre possible entre les sexes dans le PHQ des réseaux financés par les RCE sera examinée au cours de la conception de l'évaluation sommative conjointe. En outre, l'incidence des réseaux sur le PHQ (résultats de la formation du PHQ, résultats liés à l'emploi et à la carrière de l'ancien PHQ et cheminement de carrière éventuel du PHQ des réseaux) devrait être examinée plus à fond dans le contexte de la conception globale de l'évaluation sommative conjointe.

2 – Selon les résultats de l'évaluation sommative conjointe qui sera menée en 2013-2014, la direction des RCE demandera au Secrétariat des RCE d'examiner son système de surveillance du rendement et de production de rapports afin de s'assurer que les données requises pour la future évaluation sont fournies ou qu'une méthodologie de rechange est élaborée afin de recueillir des données sur la répartition selon le sexe par discipline.

Recommandation 3

S'assurer que les coordonnées exactes des chercheurs, des partenaires et du PHQ qui seront interrogés dans le cadre de l'évaluation sommative conjointe sont disponibles. Au cours de l'évaluation, un certain nombre de préoccupations ont été cernées en ce qui concerne la mesure du rendement. On ne s'attend pas à ce que les systèmes existants de mesure du rendement puissent être modifiés avant l'évaluation sommative pour régler ces préoccupations. Afin d'atténuer les lacunes dans les données sur le rendement, il sera essentiel de s'assurer que les coordonnées exactes des partenaires, des chercheurs et du PHQ sont disponibles

afin de pouvoir recueillir les données manquantes en utilisant des techniques de collecte de données primaires. Bien que l'on ne puisse pas s'attendre à ce que les réseaux recueillent ces données sur une base régulière, des mécanismes sont requis pour s'assurer que les données peuvent être obtenues.

Réponse de la direction : D'accord

La direction est d'accord avec cette recommandation et demandera au Secrétariat des RCE de s'assurer que les coordonnées des partenaires obtenues par l'entremise des rapports annuels des réseaux sont exactes. Les coordonnées des chercheurs sont obtenues dans les bases de données des organismes subventionnaires. Le Secrétariat des RCE travaillera avec les organismes afin d'assurer l'uniformité des données des organismes et de sa base de données. En ce qui concerne le PHQ, il n'est pas toujours possible d'inclure les coordonnées dans les rapports annuels étant donné que les étudiants doivent y avoir consenti. Seules les coordonnées des étudiants qui ont consenti à ce qu'elles soient divulguées peuvent être ajoutées dans la base de données du Secrétariat des RCE. Les coordonnées des autres personnes (p. ex., les partenaires) doivent être obtenues directement des réseaux. Une collaboration accrue avec les réseaux est requise afin de vérifier l'exactitude des coordonnées.

Mesure proposée

La direction des RCE demandera au Secrétariat des RCE de travailler en collaboration avec les organismes subventionnaires et les centres administratifs des réseaux afin d'accroître l'exactitude des coordonnées. En ce qui concerne l'évaluation sommative conjointe de 2013-2014, le Secrétariat des RCE communiquera avec les réseaux participant à la prochaine évaluation afin de s'assurer que les renseignements sur le PHQ et les partenaires qui figurent dans ses dossiers sont exacts.

Personnes-ressources

Pour obtenir de plus amples renseignements sur la réponse de la direction, veuillez communiquer avec Stéphanie Michaud, directrice adjointe, Programme des RCE et Programme des RCE-E. Si vous avez des questions au sujet de l'évaluation, adressez-vous à Susan Morris, directrice de la Division de l'évaluation au CRSNG et au CRSH.

Évaluation de 2013 du Programme des RCE – Réponse de la direction (Sommaire)

Recommandations	D'accord/En désaccord	Mesures proposées	Responsables	Échéance
<p>1. Le Programme des RCE est un modèle pertinent, efficace et efficient pour financer la recherche en réseau et devrait donc être pris en considération pour un appui continu au niveau fédéral.</p>	<p>D'accord</p>	<p>La direction des RCE demandera l'approbation ministérielle pour une prolongation d'un an des modalités du Programme des RCE.</p> <p>Le Secrétariat des RCE planifiera l'évaluation sommative conjointe de 2013-2014. Les constatations de l'évaluation sommative conjointe seront utilisées pour éclairer la mise à jour des modalités du Programme des RCE.</p>	<p>Secrétariat des RCE</p>	<p>Juin 2013</p> <p>Juillet 2013</p>
<p>2. L'évaluation sommative conjointe du Programme des RCE et du Programme des RCE-E, qui est prévue pour l'exercice 2013-2014, devrait examiner plus à fond les différences entre les partenariats établis dans le cadre des programmes et aussi déterminer s'il existe un déséquilibre entre les sexes dans le PHQ des réseaux financés.</p>	<p>D'accord</p>	<p>1 – La direction des RCE s'assurera que la conception et le cadre de l'évaluation sommative conjointe permettront d'examiner plus à fond les différences dans les partenariats entre le Programme des RCE et des programmes comparables. L'inclusion de la question du déséquilibre possible entre les sexes dans le PHQ des réseaux sera examinée au cours de la conception de l'évaluation sommative conjointe. En outre, l'incidence des réseaux sur le PHQ (résultats de la formation du PHQ, résultats liés à l'emploi et à la carrière de l'ancien PHQ et cheminement de carrière éventuel du PHQ des réseaux) devrait être examinée plus à fond dans le contexte de la conception globale de l'évaluation sommative conjointe.</p>	<p>Secrétariat des RCE</p>	<p>Juillet 2013</p>

		2 – Selon les résultats de l'évaluation sommative conjointe qui sera menée en 2013-2014, la direction des RCE demandera au Secrétariat des RCE d'examiner son système de surveillance du rendement et de production de rapports afin de s'assurer que les données requises pour la future évaluation sont fournies ou qu'une méthodologie de rechange est élaborée afin de recueillir des données sur la répartition selon le sexe par discipline.		Mars 2015
3. S'assurer que les coordonnées exactes des chercheurs, des partenaires et du PHQ qui seront interrogés dans le cadre de l'évaluation sommative conjointe sont disponibles.	D'accord	La direction des RCE demandera au Secrétariat des RCE de travailler en collaboration avec les organismes subventionnaires et les centres administratifs des réseaux afin d'accroître l'exactitude des coordonnées. En ce qui concerne l'évaluation sommative conjointe de 2013-2014, le Secrétariat des RCE communiquera avec les réseaux participant à la prochaine évaluation afin de s'assurer que les renseignements sur le PHQ et les partenaires qui figurent dans ses dossiers sont exacts.	Secrétariat des RCE	Septembre 2013